

# Règlement de la course MACHU'RUN

## Conditions générale

La **MACHU'RUN** est une course pédestre ouverte à toutes personnes, hommes ou femmes, pouvant justifier d'une licence autorisée\* (voir paragraphe relatif aux inscriptions) ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course.

La **MACHU'RUN** propose également un Challenge appelé « **Inter-entreprises** » ouvert aux **Entreprises, Collectivités et Services Publics (hors association)**. Ce challenge récompensera les 5 meilleures entreprises « **Inter-entreprises** ».

Pour pouvoir prétendre à disputer ce challenge, chaque entreprise, collectivité ou service public devra aligner au minimum 3 coureurs.

Pour le classement du challenge **Inter-entreprises**, seront pris en compte les 3 meilleurs chronos des coureurs de chaque **entreprise, Collectivité ou Service Public** qui seront additionnés afin d'obtenir le classement scratch de chaque entreprise.

## Les Courses ENFANT

Courses gratuites non chronométrées ouvertes aux enfants nés entre 2005 et 2010 licenciés ou non.

- Course «MOUCHERONS et MOUSTQUES»: Années 2007 à 2010 sur un parcours de **850m**
- Course «CABRIS»: Année 2006 et 2005 parcours de **1,5km**

## Epreuves et parcours

La **MACHU'RUN** est une course pédestre de 12km avec un dénivelé positif de 300m disputée majoritairement sur terrain naturel (80%) comportant un certain nombre de caractéristiques techniques.

- Le départ de la course sera donné au Complexe Sportif de sous-Lettraz (95 Route des Rebattes à Epagny Metz-Tessy)
- L'arrivée se tiendra au Complexe Sportif DASSAULT (Route des Sarves à Epagny Metz-Tessy).

## Navettes

Le lieu d'arrivée de la MACHU'RUN étant différent du lieu de départ de la course, des navettes seront mises gratuitement à disposition des coureurs au Complexe Sportif de DASSAULT afin de les acheminer sur le lieu de départ au Complexe Sportif de Sous-Lettraz.

A chaque numéro de dossard correspondra une heure de départ en navettes. Il conviendra de respecter scrupuleusement l'horaire qui vous sera attribué, le vendredi 07 octobre 2016, les horaires de navette seront disponibles sur le site de l'association : [www.sportsevents370.com](http://www.sportsevents370.com)

**ATTENTION : Toute personne souhaitant se rendre, à titre individuel, au point de départ, c'est-à-dire sans utiliser les navettes mises à disposition gratuitement par l'organisation, devra récupérer son véhicule par ses propres moyens.**

## Inscriptions et tarifs

L'inscription à la course pédestre MACHU'RUN est subordonnée à la fourniture :

- Soit d'une photocopie de la licence sportive (FFA, FFTri, FFPM, FFCO) en cours de validité.
- Hors licence athlétisme (FFA, FFTri, FFPM, FFCO), il vous faut délivrer un certificat médical avec la mention « non contre-indication de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an à la date de la course

L'inscription aux courses gratuites des enfants est subordonnée à la fourniture :

- D'une autorisation parentale, signée et datée du ou des représentant(s) légaux de l'enfant.

## Il est possible de s'inscrire :

- Auprès du magasin **Sport2000 Epagny** sur bulletin papier.  
Le jour de son inscription, le coureur se verra remettre un bon de réduction de 20% sur le magasin (hors promotions) valable le jour même.
- Sur internet avec notre partenaire [www.l-chrono.com](http://www.l-chrono.com) (**MACHU'RUN**).

### Nombre de participants limité à :

- **1000 coureurs pour la MACHU'RUN**
- **100 coureurs pour chaque Course enfants**

### Date limite des inscriptions le :

- **Jeudi 6 octobre 2016 à 19h00 (pas d'inscription possible sur place)**

### Tarifs :

- La MACHU'RUN : 15,00 euros
- Courses enfants : gratuite

**1 euro sera prélevé sur le montant de chaque inscription afin de soutenir l'association « le combat d'Eléna »**

### Horaires et lieux

#### **Le samedi 08 octobre 2016**

- **10h00 : Départ de la MACHU'RUN** Complexe sportif de Sous-Lettraz 74330 EPAGNY METZ-TESSY. Mise en place sur la ligne de départ, ¼ d'heure avant le départ. Acheminement des coureurs en navettes gratuites depuis le Complexe Sportif DASSAULT.

#### **Courses enfants au complexe de DASSAULT**

- **14h00** : Départ de la course «MOUCHERONS 2009 et 2010»
- **14h30** : Départ de la course «MOUSTIQUES 2007 et 2008»
- **15h00** : Départ de la course «CABRIS 2006 et 2005»

### Classement et récompenses

Sont récompensés sous forme de lots divers après la course.

- Les 5 premiers hommes et 5 premières femmes au classement scratch
- Les 5 premières entreprises du Challenge Inter-entreprises (tous sexes confondus)
- La course enfant ne comportant pas de classement, chaque enfant ayant pris part à la course recevra une médaille et un sachet surprise.

### Sécurité

Les secours sont assurés par un médecin et des secouristes.

Les concurrents devront suivre les consignes des signaleurs et des bénévoles présents le long du parcours.

Les concurrents doivent porter assistance à tout coureur en difficulté, soit par leur propre action, soit en déclenchant les secours.

Chaque concurrent s'engage à se soumettre au présent règlement dès validation de leur inscription et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident inhérents au non-respect du règlement.

### Retrait des dossards adultes et enfants

- Le **vendredi 07 octobre de 16h00 à 19h00** au magasin **Sport2000 Epagny**
- Le **samedi 08 octobre 7h30 à 09h15** au Complexe Sportif DASSAULT sis Route des Sarves à Epagny Metz-Tessy.

### Parking

Parking du complexe Sportif DASSAULT Route des Sarves-74330 Epagny Metz-Tessy (voir plan sur site sportsevents370)

### Repas

A l'issue de la course, le ravitaillement des coureurs est proposé par le magasin **SUPER U** de Pringy. Votre dossard vous donnera accès à cet espace Ravitaillement. Toutefois, pour des raisons de bonne organisation de ce moment festif entre coureurs, toute sortie sera définitive.

### Assurance

L'organisateur a souscrit une garantie responsabilité civile pour couvrir sa propre responsabilité, celle de ses préposés et des concurrents. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe à chaque concurrent d'être couvert par une assurance individuelle accidents couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (Article L321-4 du Code du Sport).

### **Conditions d'annulation de l'inscription ou de la course**

Aucun remboursement ne sera accordé, sauf cas particuliers laissés à l'appréciation du comité d'organisation et justifié par un certificat médical adressé auprès de l'organisateur. Dans ce cas et après examen de la demande, le remboursement pourra être effectué moyennant un dégrèvement de 2,00 euros du montant de l'inscription correspondant aux frais de traitement du dossier.

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météorologiques trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ de la course le temps nécessaire à la sécurité des coureurs, d'arrêter les courses, voire d'annuler les courses sans préavis sans que les coureurs ne puissent prétendre à aucune indemnisation ou aucun remboursement des frais d'inscription.

### **Droit à l'image**

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisateur ainsi que leur ayant droit, tels que partenaires et médias, un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image le concernant et cède son droit à l'image dans le cadre de la promotion et de la communication de l'épreuve.

### **Renseignements**

Monsieur LAMBERT Patrick au 06.11.17.31.58

Monsieur BROCUART David au 06.98.02.00.73

Site : <http://sportsevents370.com/>

E-mail : [sportsevents370@gmail.com](mailto:sportsevents370@gmail.com)

Facebook page : Sportsevents370